



## Communiqué de presse

Amiens, le 13 février 2020

### **Annnonce de la création du Parc Naturel Régional Baie de Somme - Picardie Maritime : réaction de Laurent Somon, Président du Conseil départemental de la Somme**

Le Président de la République va annoncer la création de quatre PNR, lors du Conseil de défense écologique qui se tient ce jour à Chamonix, **dont celui de Baie de Somme - Picardie Maritime**.

Le Département de la Somme, en tant qu'acteur et partenaire privilégié du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées se réjouit que ce Parc Naturel Régional voit enfin le jour. Cette labellisation concrétise une démarche impulsée par les acteurs et élus locaux et récompense ainsi leur travail pour la préservation d'un territoire et de son identité remarquable.

Composée de 134 communes, le PNR Baie de Somme Picardie Maritime sera avant tout une structure de développement durable et maîtrisé au service de la protection de toutes les richesses naturelles du territoire, de ses savoir-faire et de son héritage culturel mais aussi de son développement économique et social. Il organisera un rééquilibrage entre les terres intérieures et le littoral.

Cette création entre en cohérence avec les politiques publiques départementales en faveur de la préservation du littoral et des zones humides et vient enrichir et compléter les labels de Grand site Baie de Somme, Zone Ramsar ou encore Pays d'Art et d'Histoire...

#### **Contact presse :**

Éloïse Devred

03 22 71 81 33

06 11 46 81 18

[e.devred@somme.fr](mailto:e.devred@somme.fr)